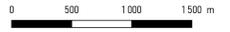
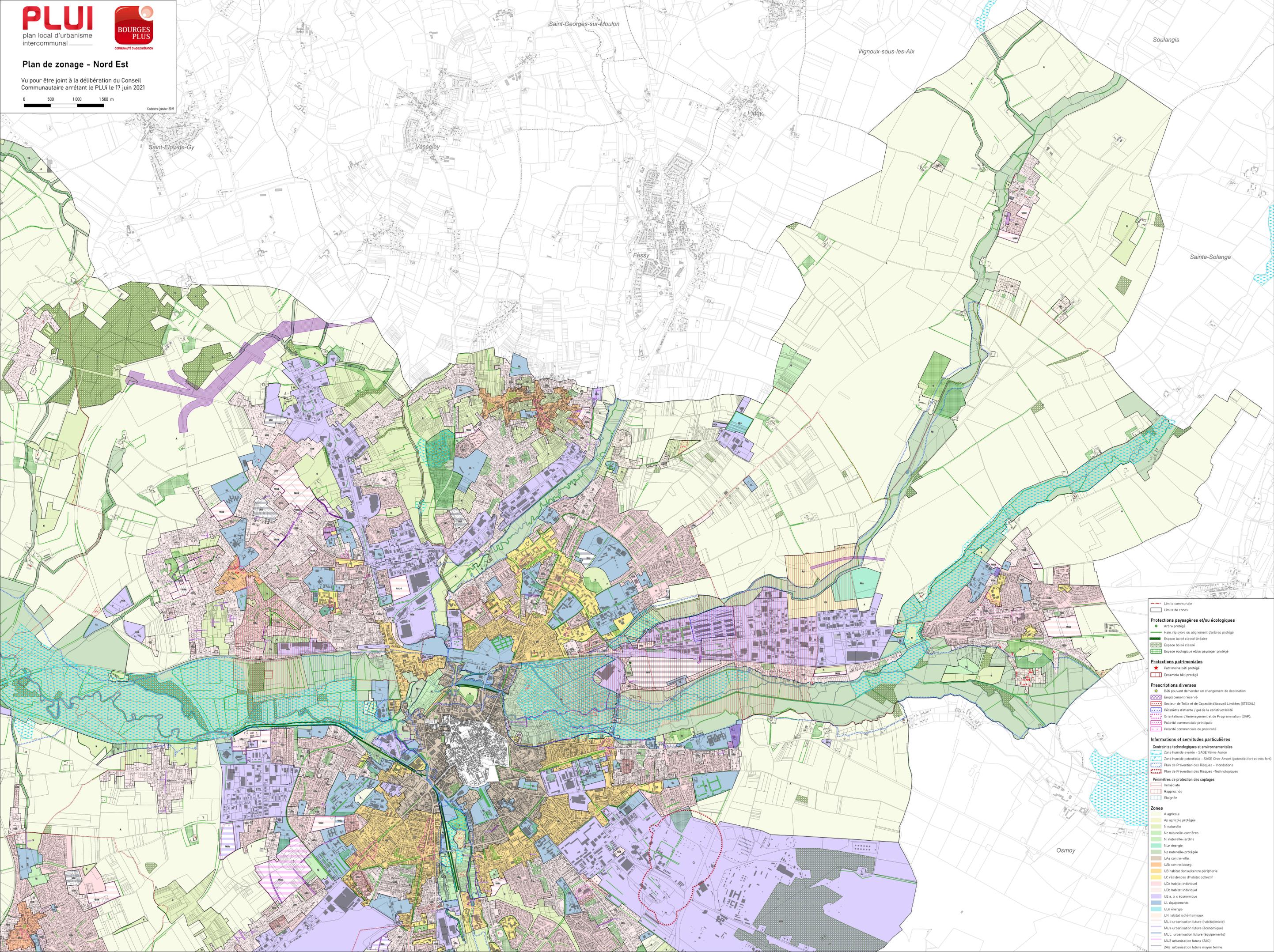


**Plan de zonage - Nord Est**

Vu pour être joint à la délibération du Conseil  
Communautaire arrêtant le PLUI le 17 juin 2021



Cadastré janvier 2019



**Limites communales**  
--- Limite communale  
--- Limite de zones

**Protections paysagères et/ou écologiques**  
● Aire protégée  
■ Haie, ruisseau ou alignement d'arbres protégé  
■ Espace boisé classé linéaire  
■ Espace boisé classé  
■ Espace écologique et/ou paysager protégé

**Protections patrimoniales**  
■ Patrimoine bâti protégé  
■ Ensemble bâti protégé

**Prescriptions diverses**  
◆ Bâti pouvant demander un changement de destination  
■ Emplacement réservé  
■ Secteur de Qualité et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)  
■ Périmètre d'attente / gal de la constructibilité  
■ Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)  
■ Polarité commerciale principale  
■ Polarité commerciale de proximité

**Informations et servitudes particulières**  
■ Contraintes technologiques et environnementales  
■ Zone humide avalée - SAGE Vieux-Auron  
■ Zone humide potentielle - SAGE Cher Amont (potential fort et très fort)  
■ Plan de Prévention des Risques - Inondations  
■ Plan de Prévention des Risques - Technologiques  
■ Périmètres de protection des captages  
■ Immédiate  
■ Rapprochée  
■ Éloignée

**Zones**  
■ A agricole  
■ Ap agricole protégée  
■ N naturelle  
■ Nc naturelle-carières  
■ Nj naturelle-jardins  
■ Nde naturelle-décharge  
■ Np naturelle-protégée  
■ UAs centre-ville  
■ UAb centre-bourg  
■ UB habitat dense/centre périphérie  
■ UC résidences d'habitat collectif  
■ UDi habitat individuel  
■ UDb habitat individuel  
■ UE a, b, c économique  
■ UJ équipements  
■ UJe énergie  
■ UN habitat isolé-hameaux  
■ IAU1 habitat future (habitat/mixité)  
■ IAU2 urbanisation future (économique)  
■ IAU3 urbanisation future (équipements)  
■ IAUZ urbanisation future (ZAC)  
■ ZAU urbanisation future moyen terme